

*Rapport 2016-2017 du Protecteur du citoyen*

## **La solution passe par l'expertise des services publics, juge le SPGQ**

**Québec, le 2 octobre 2017** — Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) n'est pas surpris de voir que la protectrice du citoyen, Marie Rinfret, fait dans son rapport annuel un constat identique à celui du SPGQ comme quoi les défis contemporains importants de l'administration publique peuvent être surmontés grâce à l'expertise des services publics.

« Lorsque M<sup>me</sup> Rinfret affirme que la correction des dysfonctionnements systémiques et l'anticipation des grandes tendances qui auront un effet sur l'adaptation et le développement des services publics passent nécessairement par une meilleure mise en commun des nombreuses expertises et ressources des services publics, cela ressemble à ce que nous disons depuis des années sur la foi de ce que nous rapportent nos membres. Malheureusement, ceux-ci voient un manque de considération du gouvernement pour leur expertise par l'octroi de conditions salariales bien en deçà du marché », affirme Richard Perron, président du SPGQ, qui se désole à nouveau de l'appauvrissement systématique dont sont victimes les expertes et experts de l'État depuis plusieurs décennies.

Le SPGQ note également qu'au sein de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, la pression sur ses membres les incite à exercer plus de rigidité à l'égard des travailleurs, ce qui conduit à une judiciarisation de nombreux dossiers qui brime les bénéficiaires et à un coût supplémentaire pour l'État. « Non seulement l'indépendance de nos membres est bafouée, mais de plus ils se voient imposer des contraintes économiques jumelées à des impératifs sociaux qui les privent de leur impartialité », dénonce M. Perron.

Lorsque le premier ministre affirmait, dans son premier discours en 2014, que les prochaines années seraient marquées par le renouvellement des ententes collectives qui lient l'État et la fonction publique avec ouverture et respect, le SPGQ s'en réjouissait. « À ce moment, M. Couillard identifiait les organisations syndicales comme de véritables partenaires auxquels de nouvelles façons de faire, de partager les difficultés et les bénéfices, seraient proposées, pour faire en sorte que les jeunes soient attirés par le service public et que nous en préservions l'expertise. Il est maintenant temps que le premier ministre passe de la parole aux actes », affirme le président du SPGQ.

Le SPGQ est estomaqué du fait que le gouvernement du Québec ne reconnaisse pas, comme pourtant le fait le premier ministre du Canada, que les professionnels travaillent chaque jour sans relâche à renforcer la classe moyenne et à améliorer la vie de tous les citoyens. « Quand M. Trudeau précise que le dévouement des fonctionnaires permet à tous les Canadiens de recevoir les services dont ils ont besoin, quelles que soient les pressions auxquelles ils font face ou les difficultés qui les attendent, je crois qu'il serait sage pour le premier ministre du Québec de tendre l'oreille », note Richard Perron.

Par ailleurs, ce dernier ajoute que les nombreux dysfonctionnements informatiques observés par la protectrice du citoyen dans son plus récent rapport son le lot quasi quotidien des membres du SPGQ. « Nos membres ne cessent de dénoncer le recours abusif à la sous-traitance qui coûte une fortune en gaspillage, que l'on dénonce à répétition depuis des années, mais que le gouvernement ne pourra régler qu'en réajustant les salaires des experts en informatique au prix du marché alors que l'ISQ constate un écart de 23 % par rapport aux autres administrations publiques au Québec », conclut M. Perron.

### **À propos du SPGQ**

Le SPGQ est le plus grand syndicat de personnel professionnel du Québec. Créé en 1968, il représente environ 24 400 experts, dont près de 17 130 dans la fonction publique, 4 660 à Revenu Québec et 2 610 en santé, en enseignement supérieur et dans les sociétés d'État.

— 30 —

### **Source**

Philippe Desjardins

Conseiller à l'information

Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ)

Cell. : 581 995-0762

Courriel : [pdesjardins@spgq.qc.ca](mailto:pdesjardins@spgq.qc.ca)

### **Suivre le SPGQ**

Web : [www.spgq.qc.ca](http://www.spgq.qc.ca)

Twitter : [@spgq](https://twitter.com/spgq)

Facebook : [www.facebook.com/lespgq](https://www.facebook.com/lespgq)